

Métropole | Bordeaux lance ses conseils citoyens



La ville de Bordeaux a pris son temps. La loi du 21 février 2014 « *de programmation pour la ville et la cohésion urbaine* », qui impose la création de conseils citoyens dans les quartiers prioritaires, sera appliquée à la rentrée. L'objectif : donner la parole aux exclus. Ceux qui, d'habitude, ne peuvent pas ou n'osent pas participer pourront, à partir de septembre, s'exprimer sur tout ce qui fait leur vie à Bordeaux ; du transport à l'habitat, de la culture au lien social.

Alexandra Siarri en a fait un axe fort sa politique. Pour l'adjointe au maire à la cohésion sociale et territoriale, le collaboratif n'est pas un gadget : « *Nous essayons d'impliquer ces gens autrement, de trouver une méthode supplémentaire. En veillant surtout à ce qu'ils ne se sentent plus toujours comme des inaudibles ou des invisibles* » L'objectif est ambitieux, mais le projet semble en bonne voie.

Rassembler ces « inaudibles » a demandé du travail. Prise entre impératifs légaux et tension budgétaire, la ville a recentré son action sur 6 secteurs à Bacalan, Aubiers Le Lac, Grand Parc, La Benauge, Saint-Michel et Carle Vernet. Soit 17000 habitants, tous invités par courrier à se porter volontaires, tirés au sort pour certains sur les listes électorales.

C'est ici que l'attitude de Bordeaux se distingue. Dans les deux cas, la pédagogie a été centrale « *Nous tenons à rencontrer personnellement les tirés au sort, à leur domicile, pour leur expliquer leur rôle et les convaincre* » insiste Alexandra Siarri. « *Nous voulons leur faire comprendre qu'ils peuvent participer à la vie citoyenne, et qu'ils ne sont pas tenus de le faire de manière solennelle et complexe* »

A la fin de l'été, 6 assemblées de 30 citoyens, commerçants et responsables associatifs commenceront à élaborer ensemble des initiatives citoyennes. Libre à elles ensuite de s'associer ou non aux institutions locales. « *On a longtemps cédé à la tentation de résumer le social à du caritatif, en prenant des décisions théoriques sans les populations concernées. Aujourd'hui, tout cela est je l'espère derrière nous* »

La multitude de dispositifs – conseils de quartier, de proximité, commissions permanentes et autres collectifs à

géométrie variable - peut dérouter au premier abord, mais une chose est claire : l'intérêt des bordelais, lui, augmente. A Grand Parc, une réunion d'habitants a donné naissance à un réseau d'éducation. Aux Aubiers, c'est un groupe de femmes qui s'est organisé autour de la question alimentaire. D'après Alexandra Siarri, les exemples sont nombreux. Preuve d'un désir commun de faire de la politique autrement ?

« *La proximité, ça ne se décrète pas* » tempère Jean-Louis David, adjoint à la vie urbaine et à la politique de proximité, encore prudent face à ceux qui présenteraient le « collaboratif » comme une recette miracle. « *Mais on observe que les gens commencent à se mobiliser et à mieux se comprendre* » Reste à espérer que les conseils citoyens sachent l'exploiter, et deviennent l'agora que leur nom promet.

Joséphine Duteuil

Crédit Photo : Joséphine Duteuil

Publié sur aqui.fr le 07/07/2016

[Url de cet article](#)